

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

GAZIFÈRE - DEMANDE RELATIVE À UNE ÉTUDE  
VISANT À ÉVALUER L'INTERCHANGEABILITÉ  
DE L'HYDROGÈNE ET DU GAZ NATUREL DANS  
LE RÉSEAU DE GAZIFÈRE INC.

DOSSIER : R-4202-2022

RÉGISSEUR : M. FRANÇOIS ÉMOND, président

AUDIENCE DU 13 OCTOBRE 2022  
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 1

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me AMÉLIE CARDINAL  
avocate de la Régie

REQUÉRANTE :

Me ADINA GEORGESCU  
avocate de Gazifère inc.

PERSONNES INTÉRESSÉES :

Me PIERRE-OLIVIER CHARLEBOIS  
Me MARIE-PIERRE BOUDREAU  
avocats de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante (section Québec) (FCEI);

Me CAMILLE CLOUTIER  
Me FRANKLIN S. GERTLER  
avocats du Regroupement des organismes  
environnementaux en énergie (ROÉÉ);

Me DOMINIQUE NEUMAN  
avocat du Regroupement pour la transition,  
l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ).

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	4
PREUVE DE GAZIFÈRE	
JULIE-CHRISTINE LACOMBE	
ISABELLE THÉBERGE	
JEAN-BENOÎT TRAHAN	
BENOÎT GRATTON	
FRANCIS-OLIVIER JONCAS	
INTERROGÉS PAR Me ADINA GEORGESCU	9
INTERROGÉS PAR Me AMÉLIE CARDINAL	33
INTERROGÉS PAR LE PRÉSIDENT	42
SUR UN MOYEN PRÉLIMINAIRE	
REPRÉSENTATIONS DE Me CAMILLE CLOUTIER	54
REPRÉSENTATIONS DE Me ADINA GEORGESCU	56

---

1 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce treizième  
2 (13e) jour du mois d'octobre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du treize (13)  
8 octobre deux mille vingt-deux (2022) par  
9 visioconférence. Dossier R-4202-2022 : Demande  
10 relative à une étude visant à évaluer  
11 l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz  
12 naturel dans le réseau de Gazifère inc.

13 Le régisseur désigné dans ce dossier est monsieur  
14 François Émond.

15 L'avocate de la Régie est maîtresse Amélie Cardinal.

16 La requérante est Gazifère inc. représentée par  
17 maîtresse Adina Georgescu, madame Julie-Christine  
18 Lacombe, ainsi que messieurs Jean-Benoît Trahan,  
19 Benoît Gratton et Francis-Olivier Joncas.

20 Les intervenants dans ce dossier sont :

21 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
22 (section Québec) représentée par maître Pierre-  
23 Olivier Charlebois;

24 Regroupement des organismes environnementaux en  
25 énergie représenté par maître Camille Cloutier et

1 maître Franklin S. Gertler;

2 LE PRÉSIDENT :

3 Merci, Madame la Greffière. Juste une précision au  
4 protocole d'ouverture, Monsieur le Sténographe,  
5 c'est bien des personnes intéressées et non des  
6 intervenants, juste pour bien le préciser.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Excusez-moi! J'avais oublié : Regroupement pour la  
9 transition, l'innovation et l'efficacité  
10 énergétiques représenté par maître Dominique  
11 Neuman. Merci.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci, Madame la Greffière. Donc, je vous remercie.  
14 Je vous souhaite la bienvenue à cette audience en  
15 mode hybride pour ce matin.

16 Donc, on n'a pas produit de calendrier  
17 d'audience pour la présence audience, parce que je  
18 pense que ça va être assez simple en termes de  
19 déroulement. Mais quand même, juste pour un rappel  
20 pour tous.

21 Donc, on va commencer par la présentation  
22 de Gazifère. Puis on va prendre une pause par la  
23 suite pour bien de notre côté digérer la  
24 présentation qui a été déposée pour nous seulement  
25 ce matin, donc qu'on ait le temps d'ajuster les

1 questions que l'on aurait éventuellement. Puis  
2 ensuite, on va revenir avec nos questions puis on  
3 va faire une pause avant d'aller au huis clos.  
4 Donc, dépendant de l'heure à laquelle on va sur la  
5 partie publique de l'audience, on fera le huis clos  
6 avant onze heures trente (11 h 30), sinon on  
7 reviendra avec le huis clos à treize heures  
8 quarante-cinq (13 h 45) pour être sûr que le panel  
9 des témoins soit complet à ce moment-là pour bien  
10 répondre aux questions.

11 Je sais que ce n'est pas usuel non plus.  
12 Donc, vous avez vu qu'il y a trois personnes  
13 intéressées qui sont présentes à l'audience qui  
14 vont... auxquelles on a permis de déposer des  
15 commentaires supplémentaires suite à l'audience. Et  
16 je comprends que deux d'entre elles ont déjà signé  
17 des ententes de confidentialité. Et je semble avoir  
18 entendu qu'une troisième personne intéressée est en  
19 voie de déposer son entente de confidentialité.  
20 Donc, on sera capable d'avoir tout le monde au  
21 moment du huis clos plus tard aujourd'hui. Alors à  
22 moins... Maître Neuman?

23 Me DOMINIQUE NEUMAN :

24 Oui, c'est ça. Je voulais simplement dire que nous  
25 n'avons pas encore reçu l'entente de

1 confidentialité et nous sommes impatients de  
2 pouvoir la signer. J'ai parlé tout à l'heure à  
3 maître Georgescu qui m'a dit que ce serait transmis  
4 d'ici la prochaine heure. Ça fait que j'espère que  
5 ça arrivera avant le huis clos.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Si vous m'avez bien écouté, il ne devrait pas y  
8 avoir de problème à ce que ça arrive avant le huis  
9 clos. Donc, sur ce, Maître Georgescu, à moins que  
10 vous ayez des remarques préliminaires, on serait  
11 prêt à assermenter les témoins et entendre leur  
12 présentation.

13 PREUVE DE GAZIFÈRE

14 Me ADINA GEORGESCU :

15 Bonjour, Monsieur le Régisseur. Alors, Adina  
16 Georgescu pour Gazifère, la demanderesse dans ce  
17 dossier. Il n'y a pas vraiment de remarques  
18 préliminaires autrement que de vous indiquer que le  
19 panel est prêt. Simplement indiquer aussi que  
20 Gazifère est représentée aussi par Isabelle  
21 Théberge qui sera sur le panel ce matin tout à  
22 l'heure. On a fait la remarque, la liste des  
23 représentants de Gazifère, mais je crois qu'on a  
24 peut-être omis madame Théberge. Donc, le panel est  
25 prêt à procéder. Donc, je demanderais à la

1 greffière de bien vouloir assermenter les témoins.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Merci.

4

5

6 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce treizième  
7 (13e) jour du mois d'octobre, ONT COMPARU :

8

9 JULIE-CHRISTINE LACOMBE, superviseure Affaires  
10 réglementaires, Gazifère, ayant une place  
11 d'affaires au 706, boulevard Greber, Gatineau  
12 (Québec);

13

14 ISABELLE THÉBERGE, analyste aux Affaires  
15 réglementaires, Gazifère, ayant une place  
16 d'affaires au 706, boulevard Greber, Gatineau  
17 (Québec);

18

19 JEAN-BENOÎT TRAHAN, président de Gazifère,  
20 directeur des Opérations pour l'Est de l'Ontario,  
21 Enbridge Gas, ayant une place d'affaires au 706,  
22 boulevard Greber, Gatineau (Québec);

23

24 BENOÎT GRATTON, directeur Nouvelles Initiatives,  
25 Gazifère, ayant une place d'affaires au 706,



1 boulevard Greber, Gatineau (Québec);

2

3 FRANCIS-OLIVIER JONCAS, spécialiste aux Nouvelles  
4 Initiatives, Gazifère, ayant une place d'affaires  
5 au 706, boulevard Greber, Gatineau (Québec);

6

7 LESQUELS, après avoir fait une affirmation  
8 solennelle, déposent et disent :

9

10 INTERROGÉS PAR Me ADINA GEORGESCU :

11 Merci beaucoup, Madame la Greffière. Je vous  
12 demanderais s'il vous plaît de mettre à l'écran la  
13 pièce B-0023. Merci beaucoup.

14 Q. **[1]** Monsieur Gratton, je vous réfère à la pièce que  
15 nous voyons à l'écran, GI-4, Document 1 (pièce  
16 B-0023 selon la cote de la Régie). Est-ce que cette  
17 pièce a été préparée par vous ou sous votre  
18 supervision?

19 M. BENOÎT GRATTON :

20 R. Oui.

21 Q. **[2]** Avez-vous des modifications à apporter à cette  
22 pièce?

23 R. Non.

24 Q. **[3]** Adoptez-vous cette pièce comme preuve  
25 documentaire dans le présent dossier?

1 R. Oui.

2 Q. **[4]** Merci. Je vous cède la parole.

3 R. Merci. Alors bonjour, Monsieur Émond; bonjour au  
4 personnel de la Régie et aux participants à cette  
5 audience. Je suis heureux d'avoir cette audience ce  
6 matin afin de venir éclairer la Régie sur ce  
7 projet, projet qui est nécessaire à l'intégrité et  
8 à la sécurité du réseau de Gazifère, mais aussi un  
9 projet qui est déterminant dans le développement de  
10 l'écosystème énergétique de la région de Gatineau.

11 Si on peut passer à la première diapo avec  
12 texte, s'il vous plaît, la suivante. Gazifère a  
13 présenté son Projet d'étude d'interchangeabilité à  
14 la Régie dans un contexte bien particulier. La  
15 transition énergétique du Québec et du Canada est  
16 définie par un caractère nouveau, évolutif et  
17 dynamique ainsi qu'à de nombreux changements pour  
18 les distributeurs gaziers.

19 Ce rythme d'adaptation et d'innovation  
20 accéléré imposé aux acteurs affectés par ces  
21 changements témoignent des nouveaux enjeux de  
22 sécurité et de stabilité, ainsi que du besoin pour  
23 les distributeurs de se préparer adéquatement à  
24 l'injection probable d'hydrogène dans le réseau  
25 gazier. Par souci de diligence et de proactivité

1           afin de contribuer pleinement à la transition  
2           énergétique, Gazifère propose une solution alignée  
3           avec les objectifs gouvernementaux visant à réduire  
4           les émissions de carbone dans la province.

5                        J'aimerais faire un retour sur le contexte  
6           énergétique. Depuis plusieurs mois, on voit qu'il y  
7           a des annonces de milliards de dollars  
8           d'investissement dans tous les pays industrialisés  
9           pour la décarbonation grâce à l'hydrogène. Ces  
10          changements-là se multiplient à un rythme effréné.  
11          Des initiatives comme celles-là sont prévues  
12          notamment aux États-Unis et au Canada, d'où  
13          provient l'approvisionnement en gaz naturel de  
14          Gazifère.

15                       Il est devenu évident pour les  
16          Distributeurs dont Gazifère, de devoir se préparer  
17          à l'arrivée éminente de l'hydrogène dans nos  
18          réseaux. Les autres entreprises réglementées par la  
19          Régie, Énergir et Intragaz, ont aussi amorcé des  
20          démarches afin de se préparer à l'arrivée de  
21          l'hydrogène.

22                       Parallèlement, Gazifère a été approchée par  
23          un grand joueur de l'énergie renouvelable pour  
24          évaluer la possibilité de production locale de  
25          l'hydrogène vert. Il s'agit là de deux projets

1 séparés, soit notre préparation à la venue éminente  
2 de l'hydrogène et un projet d'injection de  
3 l'hydrogène que l'on souhaite voir arriver  
4 prochainement.

5 Or, avant même de développer un projet  
6 comme celui qui a été annoncé ou tout autre projet  
7 d'injection, on doit s'assurer de pouvoir continuer  
8 d'opérer notre réseau de façon fiable et  
9 sécuritaire compte tenu des sources externes  
10 d'hydrogène en développement.

11 On a vu que vous aviez fait des bonnes  
12 recherches sur le sujet, puis on aimerait revenir  
13 sur l'évolution chronologique des deux projets,  
14 l'un versus l'autre, le projet d'adaptation et de  
15 préparation de notre réseau et le projet  
16 d'injection.

17 Alors, merci de nous avoir nourri des  
18 belles lectures, au cours du dossier et même dans  
19 les derniers jours. Je vais en profiter pour citer  
20 quelques passages. On les a replacés dans l'ordre  
21 chronologique pour essayer d'éclairer la Régie à se  
22 situer dans le temps et bien comprendre la démarche  
23 qu'a faite Gazifère.

24 Donc, l'une des pièces, c'est le registre  
25 des lobbyistes dans lequel on voyait que dès

1 décembre deux mille vingt (2020), il y avait un  
2 lobbyiste enregistré. Et à la base, il y avait deux  
3 souhaits qui étaient exprimés par Gazifère.

4 Le premier, c'était de faire reconnaître  
5 l'hydrogène comme gaz de source renouvelable. Et le  
6 deuxième, c'était d'obtenir des aides financières  
7 pour des projets de gaz renouvelable.

8 Alors, jusque là, on a été ouvert, c'est ce  
9 qu'on a toujours dit. On souhaite suivre le courant  
10 et même devancer le courant parfois, en préparant  
11 notre réseau pour un verdissement de plus en plus  
12 grand.

13 La deuxième pièce, c'est le communiqué de  
14 presse, Gazifère, Evolugen, en février deux mille  
15 vingt et un (2021), où là on annonce qu'Evolugen et  
16 Gazifère vont développer, ou souhaitent développer,  
17 un des plus grands projets canadiens d'injection  
18 d'hydrogène vert. On souhaite le développer au  
19 Québec, et que Gazifère a l'ambition de présenter  
20 une offre de plus en plus diversifiée d'options de  
21 gaz naturel renouvelable, ce qui inclut évidemment  
22 l'hydrogène vert.

23 On le sait aujourd'hui, à l'époque, si on  
24 se remet en février deux mille vingt et un (2021),  
25 il n'y avait pas de règlement adopté à cet égard-

1 là.

2 Le prochain document, c'est la chaire de  
3 gestion de l'énergie des HEC qui avait dit, en  
4 janvier deux mille vingt-deux (2022) que les  
5 filières de l'hydrogène et de la bioénergie au  
6 Québec seraient nécessaires.

7 Ils disaient, avant tout qu'il faut que le  
8 gouvernement présente un plan de décarbonation et  
9 il faut bien expliquer les rôles respectifs de  
10 l'efficacité énergétique, électrification et les  
11 autres sources d'énergie renouvelable. Encore là,  
12 c'est tout à fait dans cet angle-là qu'on présente  
13 notre projet d'écosystème.

14 En mai deux mille vingt-deux (2022), le  
15 Gouvernement du Québec a fait suite, entre autres,  
16 aux recommandations de la Chaire de gestion de  
17 l'énergie et aux recommandations de plein d'acteurs  
18 du secteur énergétique. Et dans cette stratégie  
19 québécoise, il a dit qu'un investissement important  
20 et soutenu était nécessaire, qu'il était capital de  
21 déployer des efforts dès maintenant.

22 Donc, on voit que le gouvernement revient à  
23 l'urgence d'agir. Et c'est ce qu'on a fait dès deux  
24 mille vingt (2020), lorsqu'on avait commencé à  
25 faire les démarches pour de l'hydrogène vert.

1                   Pour jouer un rôle significatif à l'horizon  
2 deux mille trente, deux mille cinquante (2030-  
3 2050), dans la transition vers la carboneutralité,  
4 Gazifère a encore inscrit son projet et ses projets  
5 dans cet axe-là. Alors, ce n'est pas seulement pour  
6 tout de suite, mais le travail qu'on fait c'est  
7 surtout pour les prochaines années.

8                   Une autre pièce qui a été déposée, c'est en  
9 lien avec l'Alberta utilities commission, qui est  
10 en quelque sorte la Régie de l'énergie de  
11 l'Alberta. Et, en juin deux mille vingt-deux  
12 (2022), cette institution indique que pour faire un  
13 mélange d'hydrogène adéquat, il faut d'abord penser  
14 à la sécurité et « reliability » - je m'excuse, je  
15 cherche... la fiabilité du réseau.

16                   La Commission propose une approche par  
17 phases progressives, et elle souligne qu'il est  
18 important que plus d'études soient réalisées pour  
19 bien comprendre la sécurité et l'intégrité. Encore  
20 une fois, là, c'est tout à fait l'objet de la  
21 demande qu'on fait aujourd'hui, c'est d'abord ça  
22 qu'on doit étudier. L'Alberta a... l'AUC a publié  
23 cette recommandation-là, strictement récemment. Je  
24 vous rappelle qu'on avait commencé, déjà, en deux  
25 mille vingt (2020).

1 Plus tard, la Californie, en juillet deux  
2 mille vingt-deux (2022), publiait une étude qui  
3 avait été demandée par le California Public  
4 Utilities Commission, l'année précédente, c'est-à-  
5 dire en juillet deux mille vingt et un (2021). Et  
6 les résultats de cette étude-là, qui viennent  
7 d'être présentés en juillet dernier, dit que  
8 l'introduction d'hydrogène dans le réseau va aider  
9 à rencontrer les objectifs de climat et de qualité  
10 de l'air. Cependant, ça doit être planifié  
11 correctement et fait par étapes, progressivement,  
12 puis en connaissant toutes les implications sur les  
13 matériaux, les composantes, les équipements et les  
14 divers bâtiments.

15 Et finalement, ô surprise, dans Le Devoir  
16 en septembre deux mille vingt-deux (2022), on  
17 apprend que Gazifère souhaite injecter de  
18 l'hydrogène vert dans son réseau. Alors, c'est une  
19 surprise qui n'en est pas une, dans le fond. Depuis  
20 deux mille vingt (2020), on avait amorcé cette  
21 transition-là, c'est en lien avec toutes les  
22 intentions gouvernementales, et c'est en lien avec  
23 notre propre intention, de réduire les GES produits  
24 sur notre territoire.

25 Donc, on va demander éventuellement à la



1 Régie des autorisations pour des investissements ou  
2 pour des contrats d'approvisionnement, lorsqu'on  
3 sera rendu à cette étape.

4 Mais, j'aimerais rappeler encore que ce  
5 n'est pas l'objet de la présente demande. La  
6 présente demande, c'est une étude visant à évaluer  
7 l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz  
8 naturel dans le réseau de Gazifère. Alors, l'étude  
9 est nécessaire pour évaluer la quantité possible  
10 d'hydrogène pouvant circuler dans le réseau gazier,  
11 en fonction des caractéristiques particulières de  
12 notre réseau : l'âge, les matériaux, les types  
13 d'appareils, les conditions des canalisations, et  
14 caetera. Tout en assurant la sécurité, la  
15 fiabilité, l'intégrité, un peu les mêmes  
16 recommandations qu'on a vu récemment chez les deux  
17 autres utilités précitées.

18 C'est une étude qui se déroule en deux  
19 phases, et la quantité maximale d'hydrogène pouvant  
20 être accueillie par le réseau de distribution ne  
21 sera connue qu'à la conclusion de la deuxième phase  
22 de l'étude. Donc, la présente demande, celle qu'on  
23 vous fait aujourd'hui, ça porte sur la première  
24 phase du projet.

25 Cette phase-là se concentre sur la

1 réalisation d'une évaluation complète et détaillée  
2 du réseau afin de déterminer le pourcentage initial  
3 d'injection d'hydrogène et d'identifier les  
4 ajustements au réseau potentiellement nécessaires  
5 pour augmenter ce pourcentage initial.

6 Alors, comment ça s'est passé la phase 1,  
7 on est d'abord allé en appel d'offres. On a confié  
8 un mandat à DNV, qui est une firme réputée, et  
9 particulièrement expérimentée dans l'hydrogène...  
10 dans les... la gestion d'hydrogène et gestion des  
11 réseaux d'hydrogène. On voulait évaluer la réaction  
12 exacte du réseau, on voulait évaluer les  
13 équipements de Gazifère et de la clientèle.

14 Puis, on voulait déterminer la quantité  
15 théorique initiale et maximale d'hydrogène pouvant  
16 circuler dans le réseau de distribution sans  
17 occasionner d'enjeu majeur de sécurité ou  
18 compromettre la qualité du service des ajustements  
19 du réseau. On voulait aussi savoir les ajustements  
20 potentiels au réseau pour augmenter le pourcentage  
21 initial.

22 Et on voulait aussi connaître les impacts  
23 sur l'hydraulicité de notre réseau, selon les  
24 points d'entrée éventuels de l'hydrogène.

25 Alors, cette Phase 1 là a débuté au courant

1 de l'été deux mille vingt et un (2021), le rapport  
2 interne final permettant de formuler les  
3 recommandations à l'égard d'une évaluation physique  
4 de certaines composantes du réseau de gaz naturel  
5 est attendu fin octobre deux mille vingt-deux  
6 (2022).

7 La version française du rapport de DNV sera  
8 remise à Gazifère à la fin de l'année deux mille  
9 vingt-deux (2022), on vous a déposé une copie de la  
10 version anglaise et les conclusions finales de la  
11 Phase 1 sont nécessaires pour permettre la  
12 préparation de la demande relative à la Phase 2.

13 Maintenant, dans vos demandes, vous avez  
14 demandé d'être plus précis sur la nature des  
15 travaux réalisés. Alors, cette planche rappelle les  
16 travaux réalisés au cours de l'étude. Le premier  
17 étant l'évaluation technique complète du réseau,  
18 des composantes, des matériaux, des équipements de  
19 Gazifère. On a ensuite évalué l'équipement installé  
20 chez les clients de Gazifère. On a établi la  
21 concentration maximale, on souhaite établir la  
22 concentration maximale d'hydrogène du système et  
23 faire une ingénierie conceptuelle d'injection. On  
24 veut faire l'analyse du réseau de gazifère dans son  
25 hydraulité, sa capacité à transporter l'hydrogène

1 à différents volumes, à différentes pressions. On  
2 fait une analyse de risques et on s'occupe d'autres  
3 considérations en matière de sécurité et de  
4 risques.

5           Finalement, l'analyse des conclusions de  
6 l'étude de DNV et les recommandations pour la  
7 Phase 2 seront surtout effectuées par une équipe  
8 qui est dédiée chez nous, chez Gazifère et chez  
9 Enbridge.

10           On a reçu quelques questions au niveau du  
11 budget. Alors, simplement pour clarifier, le budget  
12 total pour la Phase 1, c'était deux point deux  
13 millions de dollars (2.2 M\$) et ça consiste  
14 principalement en deux grands morceaux : le travail  
15 du consultant externe, DNV, c'est environ huit cent  
16 mille dollars (800 000 \$). DNV, on vous l'a dit, il  
17 a été choisi suite à un appel d'offres. Ils avaient  
18 des... ils ont gagné parce qu'ils avaient notamment  
19 des experts réputés qui venaient du Royaume-Uni, de  
20 l'Allemagne, des États-Unis et de l'Ouest canadien,  
21 toutes des juridictions où il y avait le plus  
22 d'expérience au moment où on a entrepris la  
23 démarche.

24           Le deuxième morceau, c'est des experts  
25 locaux. Alors, on a formé une équipe d'ingénieurs

1 dédiés à l'étude. Cette équipe-là se rapporte au  
2 groupe d'ingénierie d'Enbridge. Pourquoi ça se  
3 rapporte là? C'est parce que c'est... le groupe  
4 d'ingénierie avait déjà une historique et une  
5 expertise avec un plan Power to Gas à Markham et  
6 ils avaient déjà fait des études à ce sujet-là sur  
7 certaines composantes du réseau, du côté  
8 d'Enbridge.

9 Ces gens-là travaillent avec les équipes de  
10 Gazifère et ces gens-là sont chargés de faire le  
11 lien entre les recommandations des experts de DNV  
12 et la réalité physique et opérationnelle de  
13 gazifère.

14 Alors, au trente et un (31) juillet deux  
15 mille vingt-deux (2022), on avait environ un point  
16 deux million (1.2 M) de dépensé à l'étude sur les  
17 deux point deux millions (2.2 M).

18 Vous avez questionné la conciliation entre  
19 les réponses 1.9 et 4.1 de la Demande de  
20 renseignements. Alors, tout ça, c'était basé sur un  
21 calendrier des activités qui avaient été présentées  
22 avec des dates bien spécifiques sur l'ordre dans  
23 lequel on était pour développer l'étude.

24 Par contre, comme dans toute étude  
25 d'ingénierie, ou tous travaux d'ingénierie, il y a

1 certains travaux qui se sont chevauchés. Il y en a  
2 d'autres qui ont été décalés, pour des  
3 considérations pratiques, que ce soit la  
4 disponibilité des données, disponibilité des  
5 experts, coordination des recherches, rencontres  
6 avec la clientèle, et cetera. Donc, ça ne s'est  
7 pas... l'étude ne s'est pas passée exactement selon  
8 le calendrier qui avait été présenté.

9 Mais par ailleurs, vous avez demandé une  
10 ventilation des coûts à la question 4.1, puis ce  
11 qu'on avait fait pour répondre à la question, c'est  
12 qu'on a appliqué une pondération, selon une  
13 estimation du temps nécessaire pour la réalisation  
14 globale de chacune de ces tâches-là.

15 Donc, quand on essaie de concilier les  
16 montants dépensés à date et les dates présentées à  
17 titre indicatif dans la demande, c'est certain que  
18 ça peut paraître difficile. Alors quoi qu'il en  
19 soit, ce qu'on peut vous dire c'est qu'au trente-  
20 et-un juillet deux mille vingt-deux (31 juillet  
21 2022) il y avait 1.2 million qui avait été dépensé.  
22 Et ces 1.2 million-là se divisent de la façon  
23 suivante. Les deux blocs dont je vous ai parlés à  
24 la planche précédente il y a six cent mille  
25 (600 000) des services externes qui avaient été

1 complétés. Donc deux cent mille dollars  
2 (200 000 \$), pour faire un total de huit cent  
3 (800), deux cent mille dollars (200 000 \$) sont à  
4 prévoir pour la fin des travaux et la rédaction du  
5 rapport. Ça c'est pour le consultant externe.  
6 L'autre morceau, il y avait un budget total de 1.2  
7 million. Il y a environ la moitié de ce budget-là  
8 qui avait été dépensé au trente-et-un juillet deux  
9 mille vingt-deux (31 juillet 2022), et c'est un  
10 petit peu normal parce que l'ampleur des travaux de  
11 notre groupe à l'interne est plus grand à la fin du  
12 rapport. Ils doivent analyser les conclusions du  
13 rapport et préparer un autre type de rapport  
14 interne qui va appliquer les conclusions du rapport  
15 de DNV très spécifiquement aux méthodes et  
16 procédures de Gazifère. Alors néanmoins on estime  
17 qu'on va être capable de compléter le tout à  
18 l'intérieur du budget initial de 1.2 million. Donc  
19 il resterait un maximum de six cent mille dollars  
20 (600 000 \$) à dépenser et évidemment, si on dépense  
21 moins que ça c'est seulement le coûts réellement  
22 encourus qui seront portés au CFR.

23 Alors on aimerait revenir avec la ligne du  
24 temps parce que ça a été questionné en DDR et je  
25 vous invite à relire les réponses qui avaient été

1           fournies à la DDR. Néanmoins j'ai essayé de  
2           sommariser ici l'historique. Alors en juillet deux  
3           mille vingt-et-un (2021) on avait débuté les  
4           travaux sur l'hydrogène avant la réforme de la Loi  
5           sur la Régie de l'énergie. Avant qu'il existe un  
6           règlement sur le gaz de source renouvelable. Mais  
7           parce qu'on voyait que c'était déjà essentiel de se  
8           préparer à cet hydrogène-là qui s'en vient, donc on  
9           commençait à entendre parler un peu partout dans le  
10          monde. Août deux mille vingt-et-un (2021) on  
11          octroie le mandat à DNV. Septembre deux mille  
12          vingt-et-un (2021) on a les indications que la Loi  
13          sur la régie est modifiée et que le projet de  
14          règlement est à venir. À cette époque-là, on  
15          pensait que le règlement arriverait bientôt.  
16          Finalement, le règlement est arrivé seulement en  
17          juin deux mille vingt-deux (2022) pour étude et a  
18          finalement été adopté très récemment, en août deux  
19          mille vingt-deux (2022).

20                 Entre temps, novembre deux mille vingt-et-  
21          un (2021), la Régie a rendu une décision pour  
22          Énergir sur une étude liée à l'utilisation de  
23          l'hydrogène. Ça nous a évidemment réjoui et  
24          surpris. Alors réjoui pour la proactivité de la  
25          Régie et pour l'innovation à suivre, suivre les



1 tendances imposées par le gouvernement et les  
2 besoins imposés par la transition énergétique et la  
3 réduction des GES. Alors on a décidé de procéder  
4 nous aussi à la demande, bien que le règlement ait  
5 pas été encore publié. Alors janvier deux mille  
6 vingt-deux (2022) jusqu'à juillet deux mille vingt-  
7 deux (2022), j'aimerais vous rappeler ici que  
8 Gazifère c'est la réalité d'une petite entreprise  
9 de distribution. Là aussi il y a une petite équipe  
10 liée aux affaires réglementaires. Et il y avait  
11 dans cette période-là la rédaction de la demande  
12 sur l'étude d'interchangeabilité mais il y avait  
13 aussi les phases cinq et six du dossier tarifaire  
14 deux mille vingt-deux (2022), la préparation, la  
15 phase 1 pour le dossier tarifaire deux mille vingt-  
16 trois, deux mille vingt-quatre (2023-2024), et au  
17 dessus de ça, un dossier de taux de rendement qui  
18 n'avait pas été fait chez Gazifère depuis de  
19 nombreuses années. Néanmoins, en mars deux mille  
20 vingt-deux (2022) lors d'une rencontre  
21 administrative avec la Régie de l'énergie, on  
22 annonce qu'on va faire le dépôt de l'étude sur  
23 l'interchangeabilité bientôt. Suite à ça, il y a  
24 l'annonce du projet de règlement de GSR. On dépose  
25 la demande fin juillet deux mille vingt-deux (2022)

1 et l'adoption du règlement a lieu août deux mille  
2 vingt-deux (2022).

3           Donc on se retrouve ici aujourd'hui avec un  
4 historique qui est parfaitement cohérent dans notre  
5 demande et dans nos besoins et qui est régi par les  
6 activités non seulement de la Régie, mais les  
7 activités gouvernementales d'un peu partout et le  
8 besoin de décarboner le réseau.

9           Alors, vous avez demandé quelles étaient  
10 les conclusions principales du rapport DNV de la  
11 Phase 1. Alors, on vous les résume, ici,  
12 rapidement. Le réseau a la capacité hydraulique de  
13 recevoir une certaine quantité d'hydrogène,  
14 moyennant des modifications relativement modérées  
15 des stations existantes.

16           Les effets de l'hydrogène sur les conduites  
17 en plastique de gazifère sont minimes. L'hydrogène  
18 peut avoir un impact sur les conduites à plus haute  
19 pression ainsi que sur certaines composantes du  
20 réseau. Une analyse physique plus approfondie est  
21 nécessaire pour déterminer le pourcentage exact  
22 d'hydrogène possible ainsi que les changements  
23 nécessaires.

24           Chez nos clients, certains appareils  
25 pourraient restreindre l'utilisation de l'hydrogène

1 dans le réseau. Une analyse physique plus  
2 approfondie est encore nécessaire pour déterminer  
3 le pourcentage exact d'hydrogène possible dans ces  
4 appareils. L'analyse des risques démontre que des  
5 modifications devront être apportées aux procédures  
6 de conception, de construction et d'opération des  
7 pipelines et des installations.

8 Et finalement, le réseau actuel peut  
9 accueillir jusqu'à cinq pour cent (5 %) d'hydrogène  
10 par volume avec des changements relativement  
11 mineurs aux procédures de construction et  
12 d'opération. Ce pourcentage pourrait augmenter à la  
13 suite d'études physiques plus approfondies.

14 À la lumière des recommandations résultant  
15 de la Phase 1, la deuxième phase du Projet portera  
16 sur l'évaluation physique, par l'entremise de  
17 divers travaux ou tests, de certaines composantes  
18 du réseau de gaz naturel qui ne pouvaient faire  
19 l'objet de la Phase 1.

20 Ces tests physiques ne comprendront pas  
21 l'injection dans le réseau de distribution de  
22 Gazifère. Il est à noter qu'aucun montant n'a été  
23 engagé à ce jour aux fins de la réalisation des  
24 travaux de la Phase 2 du Projet.

25 La nature exacte de l'évaluation nécessaire

1 en Phase 2 n'est pas encore déterminée et complétée  
2 parce que les travaux sur le rapport final interne  
3 sont toujours en cours. Ça va être présenté dans  
4 une demande à la Régie qui est prévue vers la fin  
5 du quatrième (4e) trimestre de l'année deux mille  
6 vingt-deux (2022).

7 À terme, la Phase 2 va confirmer le  
8 pourcentage maximal possible d'injection  
9 d'hydrogène dans le réseau de Gazifère, sans  
10 modification nécessaire, et permettra à  
11 l'entreprise d'obtenir les informations utiles à  
12 l'élaboration d'un plan futur afin de prévoir les  
13 modifications qui pourraient s'avérer nécessaires  
14 ou utiles pour permettre une concentration plus  
15 importante. Encore là, il n'y a aucune acquisition  
16 d'actifs physiques qui est prévue dans le cadre de  
17 la Phase 2 du Projet.

18 Alors, j'espère qu'on a bien résumé les  
19 phases et qu'on a répondu à la plupart de vos  
20 questions. On va être disponible pour répondre aux  
21 autres questions lorsque vous le voudrez. Je vous  
22 remercie beaucoup.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci, Monsieur Gratton.

25 Juste avant de prendre la pause, sur la planche 16,

1 Madame Georgescu, je comprends qu'on est dans les  
2 conclusions du rapport de DNV que vous avez  
3 déposées sous pli confidentiel. Donc, des  
4 conclusions publiques pour un rapport confidentiel.  
5 Donc, j'essaie juste de réconcilier le tout. Est-ce  
6 qu'il n'y aurait pas lieu? Et je comprends que ces  
7 conclusions-là ne sont pas textuelles, texto au  
8 texte qu'il y a dans le rapport que c'est peut-être  
9 plus macro. Mais est-ce que, comme vous êtes prête  
10 à partager publiquement les conclusions principales  
11 du rapport, est-ce qu'il n'y aurait pas lieu,  
12 plutôt, de caviarder le rapport plutôt que de  
13 l'avoir au complet en confidentiel?

14 Me ADINA GEORGESCU :

15 Je vous dirais, Monsieur le Régisseur, que  
16 relativement aux conclusions elles-mêmes du rapport  
17 DNV, l'information qui apparaît à la diapositive 16  
18 est de l'information que Gazifère est à l'aise de  
19 divulguer publiquement.

20 Là, où il y a un enjeu de confidentialité,  
21 c'est en lien avec tout le détail qui est donné  
22 dans le cadre du rapport de DNV, quant aux  
23 particularités du réseau de Gazifère. Et c'est  
24 cette information-là qui doit absolument demeurer  
25 confidentielle.

1                   Puis je vous dirais que tout était  
2 tellement intrinsèquement lié dans la présentation  
3 du rapport, que présenter un document qui serait  
4 caviardé ferait en sorte que le texte qui resterait  
5 public n'aurait plus vraiment de sens par lui-même,  
6 si le document était déposé. C'est la raison pour  
7 laquelle, à ce stade-ci, c'est seulement un  
8 document totalement confidentiel qui a été déposé.

9                   Donc, je ne sais pas si ça répond à votre  
10 question, mais c'est la raison pour laquelle, à la  
11 diapositive 16, vous avez les grandes lignes à très  
12 haut niveau des conclusions de DNV, évidemment,  
13 sans donner quelques détails que ce soit quant aux  
14 particularités techniques, pratiques, physiques du  
15 réseau de Gazifère parce que c'est cette  
16 information-là qui est très, très délicate et qui  
17 doit demeurer confidentielle.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Oui, ça répond à ma question. Puis on verra à voir  
20 qu'est-ce que l'on fait pour l'ordonnance d'une  
21 confidentialité par la suite, effectivement.

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Parfait.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Donc, on prendrait une pause. Je vais la risquer,

1 on va prendre la pause jusqu'à dix heures (10 h),  
2 donc pour faire un chiffre rond, le temps de, comme  
3 je le disais, de bien digérer la présentation puis  
4 regarder les questions que l'on a.

5 Je comprends que plusieurs réponses aux  
6 questions qu'on avait préparées ont été incluses  
7 dans la présentation. Donc, on doit faire un peu de  
8 ménage de notre côté, avant de poser des questions.  
9 Donc, on se revoit à dix heures (10 h). Merci  
10 beaucoup.

11 R. Parfait. Merci beaucoup, à tout à l'heure.

12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

13

14

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16 LE PRÉSIDENT :

17 Rebonjour à tous. Je voulais juste vous préciser,  
18 Maître Georgescu, que nous n'avons pas pu créer la  
19 salle virtuelle en raison d'un problème avec  
20 Microsoft Teams. Donc, si jamais vous avez besoin  
21 de vous concerter, vous ne pourrez pas le faire  
22 dans une salle virtuelle ce matin. Donc, ce sera  
23 impossible parce qu'on n'a pas réussi à cause de  
24 Microsoft Teams.

25

1 Me ADINA GEORGESCU :

2 Alors, il n'y a pas de souci, Monsieur le  
3 Régisseur. J'ai oublié d'en faire mention tout à  
4 l'heure en début d'audience, mais ça ne sera pas  
5 nécessaire parce que, finalement, l'équipe de  
6 Gazifère se retrouve au même endroit. Donc, si  
7 jamais concertation est nécessaire, ça pourra se  
8 faire physiquement sur place. Ce ne sera pas  
9 nécessaire d'utiliser une salle virtuelle.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Parfait. Et je vois maître Cloutier qui a allumé sa  
12 caméra.

13 Me CAMILLE CLOUTIER :

14 Oui. Merci. Camille Cloutier pour le ROÉÉ. Je ne  
15 sais pas si c'est le bon moment. En fait, ce matin,  
16 on avait déposé une lettre qu'on vous a transmise  
17 par courriel indiquant que le ROÉÉ souhaitait  
18 soulever un moyen préliminaire en ce qui concerne  
19 justement le rapport déposé sous pli confidentiel,  
20 vu qu'on est dans ce sujet-là. Ce serait le bon  
21 moment pour...

22 LE PRÉSIDENT :

23 Bien, on pourra le faire au début du huis clos tout  
24 simplement puisque...

25



1 Me CAMILLE CLOUTIER :

2 O.K.

3 LE PRÉSIDENT :

4 ... je comprends que c'est en lien avec le rapport  
5 qui est déposé et qu'on va discuter en huis clos.

6 Me CAMILLE CLOUTIER :

7 Parfait.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Merci, Maître Cloutier. Donc, pour les questions de  
10 la Régie, nous allons débiter avec maître Cardinal.

11 INTERROGÉS PAR Me AMÉLIE CARDINAL :

12 Q. **[5]** Bonjour aux membres du panel. Amélie Cardinal  
13 pour la Régie. Là, c'est la première fois que je  
14 suis présentement dans cette salle à la suite de  
15 notre déménagement. Donc, je vois, c'est  
16 magnifique, la caméra fixe... En tout cas, bref, ce  
17 n'est pas grave, je vais utiliser la caméra de mon  
18 laptop. Tant que tout le monde me voit, c'est ça  
19 l'important. Parfait. D'accord.

20                   Donc, ma première question... En fait, mes  
21 questions vont être en lien avec les réponses de  
22 Gazifère à la DDR de la Régie, qui est la pièce  
23 B-0010. Madame la Greffière, est-ce qu'on peut  
24 l'afficher? Je crois que ça pourrait être plus  
25 facile pour les témoins. B-0010 à la page 6, la

1 réponse à la question 1.4. En fait, si les témoins  
2 l'ont devant eux déjà, vous pouvez peut-être me  
3 l'indiquer. Parfait. Donc, en réponse, c'est à la  
4 page 6. Parfait. Donc, à la réponse 1.4, Gazifère  
5 répondait que :

6 Lorsque Gazifère affirmait, [...], que  
7 de l'hydrogène pourrait être présent  
8 dans son réseau à courte échéance,  
9 notamment par le biais de l'injection  
10 par le distributeur, elle ne fait pas  
11 exclusivement référence à l'entente  
12 qui est présentement en négociation  
13 avec Evolugen. Le distributeur fait  
14 plutôt référence à tous les projets  
15 futurs qui pourraient être développés  
16 sur le territoire de sa franchise ou  
17 ailleurs, avec sa participation,  
18 incluant le projet avec Evolugen.

19 En fait, pouvez-vous préciser ce que Gazifère  
20 entend par « courte échéance »?

21 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

22 R. J'espère que vous m'entendez bien. Je vois un  
23 bureau vide. Je ne sais pas si...

24 Q. **[6]** Oui, mais en fait je vous entends très bien.

25 R. O.K. Je vous ai retrouvé. C'est bon. D'accord. Je

1 préfère voir quand même à qui je m'adresse. On a  
2 perdu monsieur le président, je ne sais pas si  
3 c'est tous pareil, mais j'ai perdu monsieur le  
4 président, moi de mon côté.

5 LE PRÉSIDENT :

6 C'est le problème technique de la salle. Voilà! Me  
7 revoilà.

8 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

9 R. Ah bon! D'accord. Vous êtes magique. Donc, à courte  
10 échéance, on parle actuellement, vous savez, c'est  
11 un projet qui évolue, hein, puis il y a plusieurs  
12 composantes dans le cadre d'un projet de cette  
13 nature-là. Donc, il y a des éléments qu'on doit  
14 faire du côté de Gazifère, à savoir ce qu'on peut  
15 faire avec notre réseau, ce qu'on peut intégrer  
16 dedans. Bien sûr qui va mener... Quand on arrive  
17 avec des pourcentages, il y a une valeur à savoir  
18 ces pourcentages-là puisque, ultimement, il faut  
19 désigner les projets pour qu'ils puissent  
20 fonctionner en tant que tels au point de vue  
21 économique et au point de vue technique. Alors, il  
22 y a tous ces éléments-là qui sont en cours de  
23 travail actuellement.

24 Ce qu'on s'attend, c'est davantage au cours  
25 de vingt-quatre, vingt-cinq (24-25) étant la

1 période. On a espéré un certain temps d'être plus  
2 autour de vingt-trois (23), mais il y a eu quand  
3 même des délais relativement importants notamment  
4 au niveau de l'étude, mais également au niveau de  
5 l'étude, mais également au niveau des changements  
6 législatifs. D'autres changements législatifs qui  
7 sont en cours de révision actuellement, dont le  
8 gouvernement a décidé d'évaluer d'autres...  
9 d'autres éléments qui pourraient venir... disons  
10 impacter la nature de l'hydrogène. Ce qui nous  
11 amène, bien entendu en date d'aujourd'hui, pas  
12 avant deux mille vingt-quatre (2024).

13 Et dépendamment de... t'sais, des heures de  
14 tombée, des problèmes au niveau de la chaîne  
15 d'approvisionnement, un projet... bien, projet de  
16 nature comme avec Evolugen... Parce que, comme on  
17 dit, ce n'est pas le seul projet, là, il y a...  
18 pour votre gouverne, là, il y a au moins quatre...  
19 quatre portions de projets ou de producteurs  
20 potentiels dans la région qui sont en discussion à  
21 l'heure actuelle.

22 Et donc, avec la chaîne  
23 d'approvisionnement, les différentes complications  
24 associées à ça, les changements de lois qui s'en  
25 viennent encore, il est peu probable, là, que ça

1 arrive avant deux mille vingt-quatre (2024), tard,  
2 probablement plus deux mille vingt-cinq (2025), là.

3 Q. [7] Je vous remercie. Maintenant, toujours dans le  
4 même document, mais à la page 12, en réponse à la  
5 question 2.2...

6 Donc, Madame la Greffière, si on pouvait le  
7 mettre à la page... afficher la page 12, s'il vous  
8 plaît. Un petit peu plus bas pour qu'on puisse voir  
9 bien comme il faut, là, la réponse complète à la  
10 question 2.2. Parfait. Si on peut descendre un  
11 petit peu, parce la réponse... Parfait, parfait  
12 comme ça. Oui.

13 Donc, en fait, Énergir... Je m'excuse. Vous  
14 comprendrez, je suis toujours dans les dossiers  
15 d'Énergir, et là, Gazifère. La langue me fourche,  
16 je m'excuse. En fait, en réponse, Gazifère  
17 mentionne que :

18 Dans les deux cas, Gazifère et Énergir  
19 poursuivent des objectifs similaires,  
20 tels que celui d'identifier la  
21 réaction du réseau de distribution en  
22 présence d'une quantité plus ou moins  
23 importante d'hydrogène afin de  
24 s'assurer que la sécurité et la  
25 qualité du service ne soient pas

1                                   compromises.

2           Puis un peu plus bas, là, en fait, Gazifère  
3           mentionne qu'elle procède :

4                                   [...] quant à elle, à une évaluation  
5                                   technique (théorique et physique)  
6                                   selon les caractéristiques  
7                                   particulières du réseau...

8           donc,

9                                   âges, composante, matériaux [...] et  
10                                   des équipements de Gazifère et de sa  
11                                   clientèle.

12           En fait, est-ce que les évaluations de Gazifère ont  
13           permis d'estimer la réduction des émissions et  
14           l'intensité en carbone?

15           R. Bien, nécessairement, je... en tout cas...

16           Fondamentalement, lorsqu'on arrive avec les  
17           analyses qui vont découler de cette étude-là...  
18           vont nous permettre de déterminer la quantité  
19           d'hydrogène qui peut être intégrée dans le réseau.

20                                   Il faut comprendre qu'il y a plusieurs  
21                                   particularités, ce n'est pas... t'sais, ce n'est  
22                                   pas statique un réseau, c'est... ça évolue de jour  
23                                   en jour, la pression évolue dans le réseau, les  
24                                   volumes distribués ne sont pas les mêmes, de mois  
25                                   en mois, de jour en jour. Donc, il y a beaucoup

1 d'éléments variables.

2 Fondamentalement, le modèle qu'on travaille  
3 actuellement, ou enfin, qu'on tente d'établir ces  
4 pourcentages maximums, qui va nous permettre  
5 d'établir un... d'une certaine manière, un  
6 « business case », là, pour être capable de trouver  
7 la meilleure solution, la plus optimale entre ce  
8 qui est des intérêts des producteurs et notre  
9 capacité de réseau de notre côté.

10 Mais également d'autres éléments, parce  
11 qu'il faut comprendre que l'hydrogène, ce n'est pas  
12 limité uniquement à l'injection dans le réseau.  
13 Nous, ce qu'on regarde, c'est notre réseau parce  
14 que c'est ce qui nous intéresse, mais au niveau de  
15 la production, au niveau de la distribution  
16 d'hydrogène, c'est multiple, là, en tant que tel.

17 Mais cette analyse-là qui est mise en place  
18 a pour objectif vraiment de déterminer ce qu'on  
19 peut intégrer dans le cadre du réseau, par  
20 incidence lorsqu'on arrive avec un pourcentage  
21 quelconque, que ce soit un pour cent (1 %), cent  
22 pour cent (100 %), bien on peut facilement faire  
23 l'adéquation pour déterminer les volumes de gaz à  
24 effet de serre économisés associés.

25 Q. [8] Donc, je comprends, là, qu'éventuellement...

1 là, ce n'est pas le cas, ça n'a pas été fait... Au  
2 niveau de la mesure des impacts sur les coûts  
3 d'approvisionnement et les impacts sur la facture  
4 des clients, c'est à la suite de vos évaluations?

5 R. Exact. Et puis, c'est ce qui va notamment être  
6 proposé, comme le disait monsieur Gratton  
7 précédemment, là. Lorsqu'on va arriver à la mise en  
8 place de ces contrats et à tout investissement qui  
9 sera requis dans le cadre du réseau en tant que  
10 tel, associé à une injection d'un... d'un ou des  
11 partenaires de production d'hydrogène, bien ce sera  
12 soumis à la Régie. Puis nécessairement, bien, il y  
13 aura des décisions à prendre. De notre côté, à vous  
14 présenter les choses, puis de votre côté à  
15 autoriser ces projets-là en tant que tels.

16 Q. **[9]** Puis dans votre réponse, toujours à la question  
17 2.2... en fait, quand Gazifère mentionne que son  
18 évaluation technique va être faite selon les  
19 caractéristiques, là, du réseau, des équipements de  
20 Gazifère et de la clientèle; par rapport aux  
21 équipements de la clientèle, comment, comment  
22 Gazifère les considère, là, au niveau, pour les  
23 répertorier puis les tester. Est-ce qu'il y a une  
24 façon particulière de les répertorier ou...

25 R. Le grand avantage d'avoir fait ce qu'on a déjà



1 accompli en date d'aujourd'hui, vous savez, ce  
2 n'est pas évident pour un petit Distributeur comme  
3 Gazifère avec la transition énergétique, il y a  
4 beaucoup beaucoup de changements techniques, des  
5 changements au niveau des expertises.

6 L'avantage qu'on a, avec ce qu'on a  
7 accompli jusqu'à maintenant, c'est non seulement de  
8 se positionner pour notre réseau, mais c'est  
9 également de pouvoir faire partie de groupes plus  
10 larges d'évaluation de projets et autres.

11 Ça mène à quoi? Bien, ça mène qu'on a quand  
12 même une quantité d'information importante de notre  
13 clientèle. Vous savez, il y a une partie non  
14 réglementée de l'entreprise Gazifère qui nous amène  
15 à avoir l'information précise au niveau de notre  
16 clientèle et de leurs équipements, ce n'est pas  
17 parfait, mais c'est un niveau d'information qu'on  
18 retrouve dans peu de juridiction à notre  
19 connaissance. Donc, ça, c'était une masse  
20 d'information très intéressante pour cette portion-  
21 là.

22 Pour ce qui est de notre clientèle plus  
23 commerciale, industrielle, il y a aussi le fait que  
24 comme c'est un petit réseau, on a une connaissance  
25 quand même assez fine de ce qu'il possède comme

1           équipement et nous sommes en relation avec certains  
2           d'entre eux qui ont des équipements plus  
3           particuliers et finalement, bien comme je disais,  
4           étant donné qu'on a déjà lancé les travaux puis on  
5           a pu s'intégrer dans le cadre d'analyses plus  
6           génériques sur des évaluations d'équipement avec  
7           d'autres partenaires ou le coût pour accomplir le  
8           travail de manière plus générique, donc, cet aspect  
9           générique là va venir s'appliquer à l'aspect ici de  
10          Gazifère, va se faire à coûts très réduits, c'est-  
11          à-dire une participation de Gazifère avec les  
12          autres partenaires, sur la base de sa réalité,  
13          d'une certaine manière, ce qui fait qu'on va avoir  
14          accès à une information technique et d'expertise  
15          très poussée à très faibles coûts pour être  
16          capables de ramener ça à l'intérieur de notre  
17          clientèle et de nos équipements internes.

18        Q. **[10]** Donc, bien, en fait, merci Monsieur Trahan, ça  
19        va compléter mes questions. Merci.

20        R. Ça fait plaisir.

21        INTERROGÉS PAR LE PRÉSIDENT :

22        Merci, Maître Cardinal. En espérant qu'on ne voit  
23        pas le bureau vide quand moi, je pose les  
24        questions. Donc, vous nous excuserez pour ces  
25        problèmes techniques-là, on est dans une nouvelle

1           salle d'audience, dans des locaux temporaires,  
2           donc, c'est... on fait avec les moyens du bord.

3       Q. [11] Je voulais revenir, puis c'est probablement,  
4           je ne sais pas qui sur le panel peut répondre à la  
5           question, mais sur le dépôt de la demande puis la  
6           ligne du temps par rapport à la demande et à la  
7           création du CFR.

8                        Question très rapide d'entrée de jeu,  
9       Monsieur Gratton, vous nous avez dit, dans la  
10       présentation, qu'au trente et un (31) juillet, il y  
11       avait environ un point deux million (1.2 M) qui  
12       avait été dépensé pour l'étude. Est-ce que vous  
13       pourriez être plus précis, puis ça peut être un  
14       engagement que vous pouvez prendre sur le montant  
15       exact qui avait été dépensé au moment du dépôt de  
16       la demande, puis vous comprendrez que la question  
17       vient en lien avec les autres questions qu'on a  
18       posées dans la DDR-1, pour vraiment être capables  
19       de voir qu'est-ce qui a été fait, avant le dépôt de  
20       la demande, qu'est-ce qui venait après.

21                      Donc, juste pour avoir un montant précis,  
22                      si c'était possible?

23       M. BENOIT GRATTON :

24       R. Je pense qu'on a déposé, dans la DDR le chiffre de  
25       un million deux cent dix-neuf mille (1 219 000).

1 Q. **[12]** Donc, vous maintenez ce chiffre-là, je veux  
2 être certain que c'était le bon chiffre auquel on  
3 doit...

4 Mme JULIE-CHRISTINE LACOMBE :

5 R. Le chiffre à la réponse 1.9, un million deux cent  
6 treize mille (1 213 000)...

7 LE PRÉSIDENT :

8 Q. **[13]** D'accord. Pour revenir justement sur cette  
9 ligne du temps là, à la DDR où on vous pose la  
10 question, donc, à B-0010. Madame la greffière, si  
11 vous voulez aller à la réponse 1.1; vous nous dites  
12 que c'est l'annonce des modifications législatives  
13 combinées à la décision intervenue dans la dossier  
14 d'Énergir qui aura permis à Gazifère d'obtenir les  
15 assises nécessaires pour soumettre à son tour une  
16 demande.

17 Si je reviens dans la ligne du temps que  
18 vous nous avez présentée ce matin qui est fort  
19 utile, par ailleurs, vous avez donné un mandat à un  
20 lobbyiste externe inscrit au Commissaire au  
21 lobbyisme en décembre deux mille vingt (2020). Vous  
22 avez travaillé sur un mandat et un appel d'offres à  
23 donner à un consultant externe auquel vous avez  
24 octroyé la à DNV au mois d'août deux mille vingt et  
25 un (2021). Énergir a déposé sa demande pour son

1 étude d'interchangeabilité d'hydrogène au mois de  
2 juillet deux mille vingt-et-un (2021). J'essaie  
3 juste de voir en quoi, et vous la comparez, vous  
4 comparez votre demande fréquente, à plusieurs  
5 reprises, avec la demande d'Énergir. Comme quoi que  
6 les deux demandes se ressemblent et sont presque  
7 similaires. En quoi Énergir est capable de déposer  
8 sa demande en juillet deux mille vingt-et-un (2021)  
9 et vous vous devez attendre des changements  
10 législatifs pour déposer votre demande un an plus  
11 tard à la Régie. C'est ce que j'essaie de  
12 réconcilier par rapport à la ligne du temps puis  
13 aux justifications que vous nous donnez par rapport  
14 au dépôt de la demande et la création du CFR, le  
15 lancement de l'étude et tout ça. Donc j'essaie  
16 juste de voir... donc... quels seraient les  
17 arguments de plus que vous pourriez me donner pour  
18 bien comprendre le pourquoi de la date de dépôt qui  
19 s'est fait un an plus tard qu'Énergir?

20 M. BENOÎT GRATTON :

21 R. Oui. En fait je pense que c'est la perception du  
22 contexte réglementaire des deux distributeurs.  
23 Peut-être qu'au moment... et là je peux pas faire  
24 de présomption sur ce qu'Énergir a fait, mais nous  
25 quand on a pensé à déposer ou quand on a pensé à

1 faire des actions vers l'hydrogène, il n'y avait  
2 pas de contexte réglementaire qui considérait  
3 l'hydrogène dans le cadre de la loi régissant la  
4 Régie de l'énergie.

5 Alors on attendait, on savait, ou on  
6 espérait que le projet serait éminemment adopté et  
7 on pensait déposer à ce moment-là. Finalement ça a  
8 pris beaucoup plus de temps que prévu à annoncer la  
9 loi ou le règlement, à faire appliquer le  
10 règlement.

11 Entre temps, on a vu que la Régie était  
12 proactive en allant autoriser Énergir, malgré qu'il  
13 n'y ait pas le contexte réglementaire qui soit  
14 encore formellement établi, et c'est à ce moment-là  
15 qu'on a choisi de venir déposer.

16 Évidemment, à partir du moment où on choisi  
17 de venir déposer, c'est pas du jour au lendemain où  
18 la demande peut être prête et déposée effectivement  
19 au dossier. C'est pour ça que ça pris quelques  
20 mois. Et je vous ai expliqué le contexte, c'est  
21 qu'on avait déjà plusieurs dossiers devant la  
22 Régie. Et étant donné la grosseur de l'équipe  
23 réglementaire, on a essayé de tout adresser en même  
24 temps.

25 Q. **[14]** D'accord. Je veux revenir sur les deux phases

1 du projet. S'il y a quelque chose que vous ne  
2 voulez pas comme entreprise réglementée c'est que  
3 le régisseur qui est au dossier soit mêlé. Et, la  
4 présentation ce matin m'a démêlé à quelques  
5 occasions sur qu'est-ce qui est dans la phase 1 et  
6 la phase 2. Et c'est là qu'on voit l'utilisé des  
7 audiences. En personne on est capable de se parler  
8 et d'avoir ce dialogue-là, parce que souvent, par  
9 écrit, on se perd dans les écrits et on sait plus  
10 où on en est.

11 Donc je comprends bien qu'il y a vraiment  
12 des différences entre la phase 1 et la phase 2 et  
13 qu'est-ce qui est la phase 2 et qu'est-ce qui  
14 viendra après la phase 2. Et ça c'est très aidant,  
15 donc on aura des questions en huis-clos sur,  
16 exactement ce qui viendra en phase 2. Donc on va  
17 les garder pour ça.

18 Mais je voulais juste préciser avec vous,  
19 dans la phase 2 vous voyez, puisqu'on parlait du  
20 dossier d'Énergir, vous voyez un peu le même type  
21 de test qu'Énergir a fait en circuit fermé et pas  
22 d'injection dans le réseau. C'est ce que j'ai  
23 compris de votre présentation de ce matin. Il y  
24 aurait des tests préalables qui seraient faits  
25 avant d'injecter dans le réseau, permettez-moi

1 l'expression, en live pour comprendre comment  
2 l'hydrogène réagit dans le réseau de Gazifère.

3 R. En fait il y aura des tests sur les composantes du  
4 réseau et, là, effectivement je pense qu'il serait  
5 préférable d'attendre le huis-clos pour divulguer  
6 cette information-là.

7 Q. [15] Parfait. Je veux revenir...

8 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :  
9 Est-ce que je peux me permettre?

10 LE PRÉSIDENT :

11 Oui. Oui Monsieur Trahan. Désolé.

12 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

13 R. Si je peux me permettre, simplement mentionner,  
14 tout à fait avec ce que monsieur Gratton dit, mais  
15 on n'a pas d'exercice en circuit fermé à ma  
16 connaissance Énergir, une des analyses qu'ils ont  
17 fait, c'est vraiment à leur endroit école si on  
18 veut, donc c'est vraiment un circuit très fermé. On  
19 n'a pas ce type de réseau-là chez nous. Donc c'est  
20 clair que l'analyse ne sera pas de la même manière  
21 mais ultimement recherche des conclusions  
22 similaires, mais adaptées à notre réalité et à la  
23 nature de l'analyse qui sera effectuée. Donc c'est  
24 plus dans la méthodologie qui est un peu différente  
25 mais pas nécessairement dans l'objectif.



1 Q. **[16]** Juste pour rester sur la séparation de la  
2 Phase 1 et Phase 2, on avait posé une question en  
3 DDR sur comment vous envisagiez le dossier complet  
4 entre la division entre la Phase 1 et la Phase 2,  
5 pour bien faire comprendre ce que la Régie  
6 cherchait par cela, c'est d'éviter que Gazifère ait  
7 besoin de déposer une nouvelle demande pour la  
8 Phase 2 et que ce dossier-ci reste ouvert.

9 Donc, avec une décision qui sera rendue  
10 avec ce qui est demandé en Phase 1, donc de façon  
11 diligente. Puis quand vous serez prêt à déposer  
12 exactement ce qu'il y en Phase 2, le déposer dans  
13 la première phase qui l'avantage pour la même  
14 équipe d'analystes et aussi pour éviter... (coupure  
15 de son).

16 Le questionnement qu'on se posait sur  
17 Phase 1 et Phase 2, pour bien s'assurer avec vous  
18 que vous êtes à l'aise que ce soit ce dossier-ci  
19 qui reste ouvert pour la Phase 1 et la Phase 2,  
20 avec la même équipe d'analyse, le même régisseur,  
21 pour qu'il n'y ait pas à reprendre toutes les  
22 discussions et la connaissance qui est acquise en  
23 cours de dossier.

24 Et bien entendu, je sais que dans la  
25 réponse que vous nous avez donnée, vous ne voulez

1 pas que la décision vienne à la fin complètement du  
2 dossier. Mais je voulais juste réitérer avec vous,  
3 est-ce qu'une fois que je l'explique comme ça, est-  
4 ce que pour vous, vous êtes à l'aise avec le fait  
5 qu'il y a une décision qui sera rendue en Phase 1,  
6 on laisse le dossier ouvert, puis au moment  
7 opportun vous déposez la demande pour la Phase 2,  
8 puis il y aura une décision qui viendra en temps  
9 opportun pour la Phase 2 aussi?

10 M. BENOIT GRATTON :

11 R. Tout à fait. Je pense que c'est une recommandation  
12 efficace.

13 Q. [17] Merci.

14 R. Qui servira les intérêts de tout le monde.

15 Me ADINA GEORGESCU :

16 Puis si je peux me le permettre, Monsieur le  
17 Président. Oui, je suis désolée d'intervenir à ce  
18 stade. Comme c'est une question qui est un peu de  
19 nature juridique, c'est peut-être quelque chose que  
20 Gazifère pourra aborder également par écrit, suite  
21 aux commentaires des personnes intéressées, après  
22 l'audience d'aujourd'hui.

23 Mais définitivement, je crois que c'est  
24 l'avenue qui avait été envisagée par Gazifère de  
25 faire l'exercice en deux phases, dans le cadre du

1 même dossier.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Parfait. On se comprend mieux quand on se parle.

4 Une autre chose aussi que j'ai remarquée, c'est

5 justement, Maître Georgescu, dans la lettre que

6 vous avez déposée pour la planification d'audience.

7 Moi, c'est la première fois que selon ma

8 compréhension, je voyais que l'étude de DNV, ce

9 n'est pas l'étude mais c'est un intrant à l'étude,

10 contrairement à la compréhension que j'en avais dès

11 le dépôt de la demande et des questions de la

12 demande de renseignement numéro 1 et des réponses.

13 Est-ce que vous pouvez m'éclairer là-dessus, quand

14 on parle des conclusions finales de la Phase 1 qui

15 vont arriver quand l'étude sera finale?

16 Mais je comprends que l'étude finale, elle

17 n'est pas encore finale parce qu'il y a un bout

18 d'Enbridge qui est l'étude finale? Donc, c'est ce

19 bout-là où je ne suis plus sûr de comprendre c'est

20 quoi l'étude finale exacte, exactement?

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 Alors, Monsieur le Président, effectivement, ça

23 faisait partie de ma lettre, mais je vais laisser

24 les témoins de fait répondre sur cet aspect-là.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Oui, tout à fait. Merci.

3 M. BENOÎT GRATTON :

4 R. Alors, effectivement, l'étude DNV est la base de  
5 l'étude finale soumise à Enbridge. Et en terme de  
6 volume, l'étude de DNV peut faire... Je ne me  
7 souviens pas, trois (300), quatre cents (400)  
8 pages.

9 Et l'étude qui sera produite par Enbridge  
10 inclura en annexe l'étude de DNV. Et hormis ces  
11 trois (300) à quatre cents (400) pages-là, il y a  
12 peut-être un autre deux cents (200) pages qui  
13 pourraient être produites dans l'étude Enbridge.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Q. [18] Puis je comprends que selon le calendrier, si  
16 je transpose votre réponse, Monsieur Gratton, avec  
17 le calendrier que vous nous aviez fourni, il y a eu  
18 des retards dans la production de l'étude faite par  
19 DNV.

20 Il y aura vraisemblablement des retards  
21 aussi dans l'étude finale d'Enbridge, ce qui vous  
22 emmène aussi à des retards sur les conclusions  
23 finales de la Phase 1 pour arriver à la Phase 2? Si  
24 j'extrapole avec ce que vous nous avez déposé en  
25 preuve, c'est bien cela?

1 R. C'est exact. Par contre, il y a eu du travail qui a  
2 continué de se faire depuis le moment de la DDR.

3 Q. [19] D'accord. Je pense que j'ai fait le tour de  
4 mes questions, laissez-moi juste vérifier pour être  
5 certain. Oui. Il y aura quelques questions qui  
6 viendront pour le huis clos. Oui. Donc, je pense  
7 que pour la partie publique j'ai fait le tour de  
8 mes questions. À moins qu'on me dise ici qu'il y en  
9 a d'autres que j'ai oubliées, mais ça va, donc on  
10 me fait signe que c'est O.K.

11 Donc, on pourrait dès maintenant terminer  
12 la partie publique, à moins que, Maître Georgescu,  
13 vous auriez un réinterrogatoire auprès de vos  
14 témoins?

15 Me ADINA GEORGESCU :

16 Il n'y a pas de réinterrogatoire de notre côté,  
17 Monsieur le Président.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Donnez-moi un instant. Oui, désolé. Juste... peut-  
20 être, si maître Cloutier pourrait rallumer sa  
21 caméra? On me soufflait à l'oreille que les moyens  
22 préliminaires seraient... il serait plus à propos  
23 de les faire de façon publique, pour qu'on puisse  
24 trancher sur la suite des choses et voir ce qui en  
25 est. Donc, Maître Cloutier, est-ce que vous...

1 D'accord, vous êtes là. Juste, peut-être...

2 Me CAMILLE CLOUTIER :

3 Oui.

4 LE PRÉSIDENT :

5 ... nous préciser vos moyens préliminaires, puis on  
6 pourra prendre une décision par la suite.

7 SUR UN MOYEN PRÉLIMINAIRE

8 REPRÉSENTATIONS DE Me CAMILLE CLOUTIER :

9 Ah! Oui. Bien, en fait, très brièvement, là, on  
10 entendait soulever l'importance que Gazifère dépose  
11 une version caviardée du rapport, là, dont on parle  
12 depuis tout à l'heure.

13 Puis on souhaitait rappeler les principes  
14 qui... en fait, qui font en sorte que... On  
15 considère que ça ne devrait pas être  
16 automatiquement tout confidentiel, là, puis traité  
17 en huis clos.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Maître Georgescu?

20 Me ADINA GEORGESCU :

21 Oui, Monsieur le Président, regardez, je... je vous  
22 dirais, premièrement, nous n'avons pas eu la chance  
23 de prendre connaissance de la lettre de maître  
24 Cloutier, ce matin. Évidemment, avec tous les  
25 aspects techniques de se connecter à l'audience et

1 nous assurer que tout fonctionne, nous n'avons pas  
2 eu la chance de faire cet exercice-là.

3 Mais je vous demanderais, avec votre  
4 permission, un petit dix (10) minutes de pause pour  
5 qu'on puisse discuter de cette question entre nous,  
6 et peut-être que la solution sera pas mal plus  
7 simple que d'avoir un débat sur cette question-là.  
8 Donc, au retour, on pourra faire des  
9 représentations si jamais c'est nécessaire, mais  
10 peut-être qu'on pourra régler le problème plus  
11 rapidement.

12 Donc, une petite pause de dix (10) minutes,  
13 avec votre permission, je pense, pourrait aider.

14 LE PRÉSIDENT :

15 C'est beau. Donc on va prendre une pause, puis on  
16 va revenir à dix heures quarante (10 h 40). Merci  
17 beaucoup.

18 Me ADINA GEORGESCU :

19 Merci beaucoup.

20 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

21

22

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24 LE PRÉSIDENT :

25 Maître Georgescu.

1 REPRÉSENTATIONS DE Me ADINA GEORGESCU :

2 Alors, re-bonjour Monsieur le Président. Donc,  
3 j'espère que nous serons en mesure de solutionner  
4 l'impasse. Alors, après discussions à l'interne,  
5 Gazifère serait prêt à faire l'exercice de  
6 caviardage du rapport de DNV pour en déposer une  
7 version qui serait partiellement publique.

8 Bien, évidemment, cet exercice-là va  
9 prendre un certain temps, compte tenu notamment de  
10 la longueur du document et également en raison du  
11 besoin de consulter DNV pour nous assurer que ce  
12 qui est laissé comme information publique est  
13 acceptable également de leur côté.

14 Donc, on demanderait à la Régie un délai de  
15 deux semaines pour faire le dépôt de la version  
16 caviardée du rapport, si cela convient à la Régie.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Maître Cloutier, est-ce que vous avez quelque chose  
19 à ajouter?

20 Me CAMILLE CLOUTIER :

21 Bien, merci Maître Georgescu de nous annoncer qu'on  
22 aura accès à une version caviardée. Je voulais  
23 seulement faire ajouter que ce n'est pas seulement  
24 à propos de la version caviardée du rapport qu'on  
25 souhaitait prendre la parole.



1                   On souhaitait, de manière un peu plus  
2 générale, rappeler à la Régie puis à Gazifère que  
3 la confidentialité doit être l'exception et non une  
4 règle automatique. Et puis ça doit être justifié.

5                   Je ne pense pas que j'ai besoin de référer  
6 au... que ça soit la jurisprudence avec la Cour  
7 suprême à ce sujet-là ou au principe de la nature  
8 publique des débats et et caetera.

9                   Mais les articles du règlement de procédure  
10 de la Régie sont assez clairs sur 1), l'obligation  
11 de déposer une version caviardée au dossier et  
12 aussi de résumer la nature des renseignements puis  
13 du préjudice que le Distributeur subirait.

14                   Autrement, on se retrouve dans une  
15 situation où autant le public que les personnes  
16 intéressées, bien, on a plusieurs enjeux pour  
17 participer à l'audience et au débat.

18                   On a dû, par exemple, signer une entente de  
19 confidentialité qui est quand même, qui ratisse  
20 très large, sans même savoir si on aurait  
21 réellement besoin de connaître ces informations  
22 confidentielles-là, puis si on aurait besoin de  
23 s'engager de cette manière-là.

24                   Pour le ROEÉ, puis je suis sûre que c'est  
25 la même chose pour les autres personnes

1 intéressées, c'est important, c'est central, en  
2 fait, de pouvoir en discuter avec nos membres puis  
3 de pouvoir prendre position, de pouvoir avoir des  
4 instructions là-dessus.

5           Donc, même si on est d'accord qu'il y a  
6 sûrement plusieurs enjeux de sécurité. Puis en ce  
7 qui a trait aux renseignements qui sont  
8 confidentiels là-dedans, on souhaite rappeler à la  
9 Régie puis à gazifère que c'est essentiel, en fait,  
10 que le Distributeur justifie, de manière plus  
11 détaillée, qu'est-ce qui est confidentiel, qu'est-  
12 ce qui ne l'est pas puis pour quelle raison.

13           La déclaration sous serment qui a été  
14 déposée, ce matin, puis les propos de maître  
15 Georgescu avant la pause, tout à l'heure, c'était  
16 quand même très bref.

17           Oui, on sait qu'il y a des enjeux de  
18 sécurité, mais on est quand même dans un dossier,  
19 en réflexion où il y a des enjeux de réduction des  
20 gaz à effet de serre, puis que le cinq pour cent  
21 (5 %) par exemple, d'injection d'hydrogène dans le  
22 réseau actuel, ce n'est pas une surprise pour les  
23 gens qui suivaient déjà ce dossier-là. Donc, on  
24 vous soumet que c'est quand même pertinent de  
25 rendre accessible plus d'information que ça sur le

1           pourcentage maximum, par exemple, d'hydrogène qui  
2           peut être injecté dans le réseau.

3                         Donc, on va attendre le dépôt de la version  
4           caviardée du document. Puis, bien, on rappelle que  
5           c'est la réponse d'inviter la Régie d'assurer que  
6           la confidentialité est appliquée seulement lorsque  
7           c'est réellement justifié et nécessaire. Donc,  
8           merci beaucoup.

9           LE PRÉSIDENT :

10           Je vous rassure. On a un souci de protéger le droit  
11           des gens à avoir un accès aux documents qui sont  
12           confidentiels, donc de manière caviardée. Ça, ça ne  
13           change pas et ce n'est pas remis en doute.

14                         Par contre, dans le présent dossier, comme  
15           vous avez signé des ententes de confidentialité et  
16           que vous avez accès à la pièce confidentielle dans  
17           son entièreté, je pense que l'accès public, à la  
18           fois pour le groupe que vous représentez, n'est pas  
19           remis en cause, ce matin.

20                         Mais on comprend l'engagement de Gazifère  
21           de nous déposer une version caviardée, ce qu'on  
22           accepte volontiers. Dans le délai qui est prévu par  
23           Gazifère, il n'y a pas de souci dans le délai que  
24           vous nous proposez.

25                         J'ajouterais, par contre, que vous devrez

1 faire le même exercice pour la version française  
2 éventuellement traduite. Donc...

3 Me CAMILLE CLOUTIER :

4 Entendu.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Ça augmentera le travail, à ce moment-là. Je  
7 voulais aussi préciser, Maître Georgescu, qu'on va  
8 commencer le huis clos, là, dans quelques minutes  
9 et que les notes sténo qui seront prises pendant le  
10 huis clos, il sera de votre responsabilité aussi de  
11 nous soumettre une version caviardée de ces notes-  
12 là, puisqu'il y a des conclusions qui apparaissent  
13 à la planche 16 qui sont publiques. Donc, si on  
14 évoque ces conclusions-là, ça serait public, si on  
15 invoque plus d'autres choses, ça deviendrait  
16 confidentiel. Donc, une fois que les notes sténo  
17 seront disponibles pour le huis clos, il vous  
18 appartiendra de nous resoumettre une version  
19 caviardée de ces notes-là pour qu'on puisse bien  
20 suivre le débat.

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 L'exercice sera effectué, Monsieur le président.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Maître Neuman, vous avez allumé votre caméra.

25

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Oui, bonjour, Monsieur le Président, Dominique  
3 Neuman pour le RTIEÉ. Simplement pour vous dire que  
4 Maître Georgescu m'a envoyé tout à l'heure, bien il  
5 y a déjà un certain temps, l'engagement de  
6 confidentialité qui a été signé, qui est déposé au  
7 site de la Régie. Nous avons également envoyé un  
8 courriel à Maître Georgescu. Nous demandons le  
9 document confidentiel, et nous ne l'avons pas  
10 encore. Donc, comme le huis clos commence  
11 incessamment, on aimerait pouvoir avoir ce document  
12 confidentiellement, puisqu'on a signé l'engagement  
13 de confidentialité.

14 Et je tiens à signaler, je ne sais pas s'il  
15 y a peut-être une erreur technique, mais nous  
16 n'avons pas reçu le projet d'entente d'engagement  
17 de confidentialité à signer avant que j'aie demandé  
18 ce matin. Donc, si on l'avait eu avant, on aurait  
19 pu le signer, mais c'est seulement ce matin que je  
20 l'ai demandé, je l'ai obtenu, je l'ai signé, enfin,  
21 nous l'avons signé tous les trois, ça a été déposé  
22 au site, puis maintenant, nous attendons le  
23 document confidentiel.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Comme je m'apprêtais à prendre une pause d'environ

1 dix (10) à quinze minutes (15 min) pour qu'on  
2 puisse organiser le huis clos, et que je suis  
3 conscient, Maître Neuman que pour vous et le  
4 représentant du RTIEÉ, si vous receviez le rapport  
5 maintenant, dix (10) à quinze minutes (15 min)  
6 n'est probablement pas suffisant pour passer les  
7 deux cents (200) quelques pages du rapport, pour  
8 que vous soyez en mesure de bien suivre l'audience.  
9 Je proposerais, Maître Georgescu que l'on reprenne  
10 le huis clos à treize heures quarante-cinq  
11 (13 h 45), qui permet à tous vos témoins d'être de  
12 retour, parce que je comprends que vous aviez des  
13 témoins qui n'étaient pas disponibles entre onze  
14 heures trente (11 h 30) et treize heures quarante-  
15 cinq (13 h 45), donc, à ce moment-là, ça  
16 permettrait à tout le monde de prendre connaissance  
17 du rapport, de bien suivre les questions que la  
18 Régie aura pendant le huis clos et qu'on fasse les  
19 choses dans l'ordre pour permettre d'être bien en  
20 forme et bien nourris au moment où on commencera le  
21 huis clos?

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Monsieur le Président, si vous me donnez trente  
24 secondes (30 sec), simplement pour valider de mon  
25 côté, avec les représentants de Gazifère, s'il n'y

1 a pas d'enjeu à revenir à treize heures quarante-  
2 cinq (13 h 45) pour le huis clos, excusez-moi à  
3 treize heures trente (13 h 30), je...

4 LE PRÉSIDENT :

5 Treize heures trente (13 h 30) ou treize heures  
6 quarante-cinq (13 h 45), il me semble que vous  
7 parliez de treize heures quarante-cinq (13 h 45),  
8 mais...

9 Me ADINA GEORGESCU :

10 Bon, donc, treize heures quarante-cinq (13 h 45),  
11 je vous reviens dans trente secondes (30 sec),  
12 simplement pour m'assurer que tout fonctionne, de  
13 notre côté.

14 LE PRÉSIDENT :

15 C'est bon.

16 Me DOMINIQUE NEUMAN :

17 Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur le  
18 Président, nous allons dîner là-dessus.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci, Maître Neuman.

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 Monsieur le Président, désolée pour le petit délai.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Pas de souci.

25

1 Me ADINA GEORGESCU :

2 Alors, de notre côté, tout d'abord, j'aimerais  
3 juste peut-être faire un petit commentaire. Maître  
4 Neuman, tout à l'heure, semblait indiquer qu'il  
5 attendait l'entente de confidentialité de manière  
6 automatique. Je vous dirais que nous, de notre  
7 côté, ce n'est pas de cette façon-là que l'on  
8 procède, puis parfois, il y a des intervenants dans  
9 les dossiers qui ne requièrent pas de prendre part  
10 au huis clos. Par conséquent, nous attendons  
11 toujours une demande de la part des personnes  
12 intéressées ou des intervenants lorsqu'ils  
13 souhaitent avoir accès à des documents  
14 confidentiels ou participer à des huis clos,  
15 l'entente n'est pas envoyée automatiquement.

16 Cela étant dit, dans les circonstances  
17 actuelles, comme les personnes intéressées, selon  
18 les instructions de la Régie, ne poseront pas de  
19 questions dans le cadre du huis clos aux témoins de  
20 Gazifère, nous serions prêts, de notre côté, à  
21 participer au huis clos au courant de l'avant-midi  
22 pour permettre à la Régie de poser les questions  
23 qui s'imposent relativement au rapport de DNV et  
24 maître Neuman ainsi que les analystes du RTIEÉ  
25 pourront prendre connaissance du rapport, je vais



1 le transmettre dans les prochaines minutes, là,  
2 pour qu'ils puissent l'avoir entre les mains, puis  
3 dans les prochains jours, se familiariser. Mais de  
4 toute façon, ils participeront au huis clos, ils  
5 pourront suivre la discussion qui aura lieu.

6 Par contre, si la Régie souhaite remettre à  
7 treize heures quarante-cinq (13 h 45) l'audience en  
8 huis clos, monsieur Trahan ne pourra pas y prendre  
9 part. Donc, je fais juste en aviser la Régie. Le  
10 panel des témoins ne sera pas celui que vous avez  
11 maintenant, monsieur Trahan ne sera pas là.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Et si on était pour commencer le huis-clos dans les  
14 prochaines minutes, je comprends que de votre  
15 lettre de planification vous aviez une partie du  
16 panel qui n'était plus disponible après onze heures  
17 trente (11 h 30). Est-ce que ça demeure toujours ou  
18 on serait capable de prolonger plus tard que onze  
19 heures trente (11 h 30) pour bénéficier de tout le  
20 panel?

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 Nous serions en mesure de prolonger jusqu'à midi.

23 LE PRÉSIDENT :

24 D'accord. À ce moment-là on va reprendre à onze  
25 heures cinq (11 h 05) pour le huis clos. Donc ça va

1 donner le temps à la greffière d'organiser le huis-  
2 clos puis on reprend à onze heures cinq (11 h 05).

3 Me ADINA GEORGESCU :

4 Parfait. Merci Monsieur le Président.

5 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

6 Monsieur le Président. Marie-Pierre Boudreau, je  
7 représente maître Pierre-Olivier Charlebois pour la  
8 SCEI ce matin. Je voulais juste m'assurer que  
9 lorsqu'on va passer au huis-clos, je vais pas... je  
10 vais pas être exclue des participants.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Bien, à partir du moment où l'entente de  
13 confidentialité a été signée pour maître Charlebois  
14 et non pour vous, vous avez quinze (15) minutes  
15 devant vous pour signer une entente de  
16 confidentialité avec maître Georgescu. Donc je vous  
17 laisse faire ça... pour compléter l'entente de  
18 confidentialité.

19 Me ADINA GEORGESCU :

20 Maître Boudreau, votre bureau a reçu l'entente de  
21 confidentialité. Je vous suggère potentiellement de  
22 communiquer avec l'adjointe de maître Charlebois  
23 pour en obtenir copie et la signer et nous la  
24 transmettre.

25

1 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

2 Parfait. Je vais faire ça à l'instant. Merci.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Merci beaucoup.

5 FIN DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

6

7

8 SERMENT D'OFFICE :

9 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,  
10 certifie sous mon serment d'office, que les pages  
11 qui précèdent sont et contiennent la transcription  
12 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au  
13 moyen du sténomasque d'une retransmission en  
14 visioconférence, le tout conformément à la Loi.

15

16 ET J'AI SIGNE:

17

18

19

Sténographe officiel. 200569-7

20